



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2009-1470 - HELARION GRANULE

Maisons-Alfort, le 2 novembre 2009

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
HELARION GRANULE**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par BORIE INDUSTRIES S.A.S.U., relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation HELARION GRANULE détenue par HELARION INDUSTRIES.

Considérant que la fourniture de l'extrait Kbis fait apparaître le changement du détenteur ;

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché, n° 6100363 de la préparation HELARION GRANULE, détenue par HELARION INDUSTRIES, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2012 ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation HELARION GRANULE, présentée par BORIE INDUSTRIES S.A.S.U, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques.

Marc MORTUREUX